

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 16 mai 2017 à Labastide-Saint-Pierre (82)**

### **Étaient Présents :**

#### **Administrateurs :**

- BONNET Claudie, V/Pte Conseil départemental 81, Présidente de l'Adefpat
- BROSSY Jacky, V/Pt Chambre de Métiers et de l'Artisanat 12
- COLOMBIER Michel, C.C. du Laurécinois-Pays d'Agout
- DANTHEZ Florence, PETR Pays Midi-Quercy
- DILÉ Jean-Pierre, Chambre d'agriculture 81, Trésorier de l'Adefpat
- GASQ-BARES Geneviève, SMP PNR de l'Aubrac
- GIL Séverine, Chambre de Métiers et de l'Artisanat 81
- GILABERT Bernard, Conseiller régional Occitanie
- LARREN-SERIEYE Sandra, CCI Aveyron
- LAVERDET Michel, PNR des Causses du Quercy
- LAVERGNE Claude, C.C. Grand Sud Tarn & Garonne
- MAILFERT Christian, C.C. de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise
- MARTIGNAC Monique, C.C. Cauvaldor
- MICHELET Florent, DRAAF Occitanie
- NÈGRE Jean-Marie, Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet
- OLIVIER Dominique, PTCE FigeACteurs
- PLAGEOLES Marie-Thérèse, Personne ressource
- PUJOL Éric, PETR Albigeois-Bastides
- TOUPET Véronique, GRETA Réseau Midi-Pyrénées Ouest
- VIDAL Daniel, PETR Hautes Terres d'Oc

#### **Techniciens :**

- BONNIN Pascal, CFD Adefpat
- FENESTRE Audrey, CFD Adefpat
- FROMENT Anne, Directrice Adefpat
- LEPACHELET Cyril, C.C. Lévézou-Pareloup
- MAIRE Catherine, CCI Tarn-et-Garonne
- PEREZ Céline, Midi-Pyrénées Actives
- SERIER Bruno, CFD Adefpat
- SERRES Martine, CFD Adefpat

#### **Invités :**

- ALAZARD Gérard, V/P C.C. Vallée du Lot et du Vignoble, Maire de Luzech
- BARTHÈS Philippe, C.C. Haute Vallée du Thoré
- BOUNHOL Gilles, C.C. Lévézou-Pareloup, Maire d'Arviu
- MARTY Jean-Louis, Président CCI 82

#### **Étaient excusés :**

- AÏT LARBI Hubert, CESER
- ARAQUÉ Fausto, V/P C.C. Grand Figeac
- DANNOUX Hervé, Directeur régional délégué de l'ASP

- FERRERO Monique, V/P Conseil départemental 82
- FONT Christian, Président délégué du PNR des Grands Causses
- GAZEL Emmanuelle, Conseillère régionale Occitanie
- GENDRON François, Midi-Pyrénées Actives
- RAFFY Jean-Jacques, V/P Département 46
- ROUQUETTE Martine, Pnr Grands Causses
- SEGURA Christiane, Personne ressource
- SERIEYE Olivier, Chambre d'agriculture 12

## **ACCUEIL DE CLAUDE LAVERGNE**

***1<sup>er</sup> Adjoint au maire de Labastide-Saint-Pierre  
Vice président en charge des finances, des ressources humaines et mutualisations  
de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne***

Je suis heureux de vous accueillir. Nous avons travaillé étroitement avec l'Adefpat dans le prolongement de l'Agenda 21, sur la définition du projet social, du projet économique et récemment sur un projet culturel.

Vous êtes au siège d'une communauté de communes qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 se baptise « Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne ». Comme son nom l'indique elle occupe une grande partie du sud Tarn-et-Garonnais, incluant les rives du Tarn, les rives du Canal du midi, les rives de Garonne. Elle est composée de 27 communes et de 42 000 habitants regroupées autour de préoccupations communes à savoir une certaine forme de péri urbanisation entre les blocs montalbanais et toulousain et de la volonté politique de constituer un véritable projet territorial entre ces deux agglomérations. Nous sommes en train de consommer un mariage un peu précipité de 3 communautés de communes, Pays de Garonne et Gascogne, Garonne et Canal et Terroir de Grissoles et Villebrumier, et nous avons l'objectif d'harmoniser au mieux les transferts de compétences dans un délai de 2 ans. Nous sommes passés de 60 salariés (CC terroir Grissoles et Villebrumier) à 140 emplois aujourd'hui et si les compétences Enfance jeunesse sont transférées dans le courant de l'année, nous doublerons les effectifs. Les ateliers sont en cours : PLU, enfance jeunesse, sécurité et l'économie qui a une part prépondérante sur le territoire puisque nous avons une zone logistique de 430 hectares qui se développe très rapidement impliquant une gestion de la main d'œuvre importante. Nous avons une progression démographique de l'ordre de 2 % par an. Notre nouveau territoire se construit petit à petit dans des conditions satisfaisantes malgré les écarts au début des fiançailles.

Je vous prie d'excuser Marie-Claude Nègre, présidente de cette nouvelle communauté de communes qui, en déplacement au Japon, ne peut pas assister à nos travaux. Elle est très attachée à la collaboration que nous avons depuis plusieurs années avec l'Adefpat et que nous espérons poursuivre.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**par Claudie BONNET, Présidente de l'Adefpat**

Je remercie M. Claude Lavergne pour la qualité de son accueil dans ce nouveau bâtiment où toutes les conditions sont réunies pour bien travailler.

Claudie Bonnet soumet au vote du Conseil d'administration des propositions qui ont été travaillées en bureau.

**PROPOSITION 1 : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MARS 2017**

Claudie Bonnet soumet au vote 0 voix contre – 0 abstention

**Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 mars 2017  
à Villefranche d'Albigeois (81) est approuvé par les administrateurs.**

**PROPOSITION 2 : COMPTE DE RESULTAT 2016 ET BUDGET PREVISIONNEL 2017**

*présentée par Jean-Pierre Dilé, trésorier*

*cf. en annexe Bilan et Compte de Résultat 2016 et BP 2017*

En 2016, les produits s'élevaient à 886 343 € avec les subventions de la Région (formation professionnelle et politique territoriale), de l'Etat (Direccte), de l'Europe (FSE et FEADER), des départements, du Vivea et des bénéficiaires. Le montant des charges s'élevant à 886 876 € cela donne un résultat d'exploitation quasiment équilibré. Mais à ce résultat il faut ajouter les adhésions et une reprise sur provision pour risque qui entraîne un résultat excédentaire pour 2016 de plus de 31 000 €. Une des raisons de cet excédent est la reprise sur provision d'un montant de 17 430 € qu'on avait provisionné dans le cadre d'un hypothétique retour du Conseil régional d'un « trop versé ». Comme la Région n'a rien demandé, nous avons dû annuler cette provision qui a eu pour conséquence d'augmenter les produits de l'exercice 2016. Ce résultat sera réaffecté en fonds propres.

**Anne Froment** : le bilan et le compte de résultat 2016 seront joints avec le compte rendu du CA.

**Claudie Bonnet** précise que le rapport financier inclura une explication écrite sur les raisons de ce résultat. Par ailleurs, nous venons d'avoir les premiers contrôles de service fait des projets FSE 2015. Ces contrôles consistent à vérifier les pièces justificatives des dépenses. 2015 était la première année de la nouvelle programmation avec des exigences non connues bien que l'équipe se soit formée à la nouvelle réglementation. En 2011, nous avons eu des retenues du FSE suite à des règles dont nous n'avions pas connaissance. Nous avons pensé maintenir la reprise sur provisions pour anticiper d'éventuelles retenues sur le FSE 2015. Mais les règles comptables ne permettent pas de provisionner sans connaître la somme exacte.

**Anne Froment** donne des précisions sur deux postes. Le poste « frais de stages » : il s'agit des prestations externes (honoraires des consultants formateurs) ventilées par programme. Nous sommes en sous-consommation depuis deux ans à cause des réformes des chambres consulaires et des collectivités, qui ont pour conséquences d'avoir moins de monde sur le terrain donc moins de projets qui remontent. Le poste « autres achats » qui a diminué en 2016. En 2015 nous avons renouvelé les prestations d'appui juridique sur les fonds européens pour nous former et nous aider à élaborer les grilles d'instruction des dossiers et les justificatifs nécessaires et ainsi nous aider à passer les écueils inhérents aux nouvelles programmations.

**Claudie Bonnet** : Sur le BP 2017, nous retrouvons les subventions de la Région avec la baisse annuelle annoncée de 5 % et un financement complémentaire de 70 000 € demandé pour notre intervention en Lozère. C'est un prévisionnel, nous n'avons reçu aucune notification à ce jour.

Claudie Bonnet soumet au vote : 0 voix contre – 0 abstention

**Le Compte de résultat 2016 et le Budget Prévisionnel 2017  
Sont adoptés à l'unanimité**

### PROPOSITION 3 : MODIFICATION DES STATUTS

**Claudie Bonnet** : Nous devons réviser nos statuts suite aux évolutions liées à la loi Maptam et la loi NOTRe sur les dénominations des collectivités et des administrations. Nous devons également intégrer les conséquences statutaires des décisions prises lors du Conseil d'octobre 2015 : l'ouverture des adhésions aux communautés de communes et aux organismes économiques locaux et aussi l'extension de notre zone d'intervention en Lozère. Nous proposons de supprimer le plafonnement de nombre de voix des collègues au niveau de l'Assemblée Générale ; mais les conserver par contre, pour le conseil d'administration. Nous vous proposons ces modifications en vue de leur examen en AG Extraordinaire, le 4 juillet prochain.

Nous venons d'avoir le rendu d'un audit de la Région sur le fonctionnement de l'association. Dans les pistes d'amélioration il nous est demandé de donner plus de formalisme aux décisions prises par les instances de notre association.

À la proposition de supprimer la désignation des représentants de l'Etat par le Préfet de Région au Conseil d'Administration, **Florent Michelet** (DRAAF) précise que le Préfet de Région désigne normalement les représentants de l'Etat quand il y a délégation de compétence. Mais ce n'est pas le cas pour l'Adefpat.

Claudie Bonnet soumet au vote : 0 voix contre – 0 abstention

**Les modifications aux statuts sont adoptées à l'unanimité**  
*Les propositions de modification des statuts seront envoyés avec l'invitation à l'AG*

### PROPOSITION 4 : LE NOUVEAU LOGO

*présenté par Jean-Marie Nègre membre du bureau chargé du pilotage de la communication.*

**Le bureau a adopté le nouveau logo.** Nous sommes tombés d'accord sur cette dernière proposition en deux couleurs avec un « base line » reprenant la définition de l'Adefpat (acteurs, projets, territoires) avec effet horizontal (A...f...t) et vertical (p). Le mot Adefpat est considéré comme une entité. Le bureau et l'équipe travaillent sur le renouvellement du site. Son architecture vous sera présentée au prochain CA.

**Le conseil sera consulté sur l'architecture du site, comme service aux adhérents.**

### PROPOSITION 5 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CA DE MIDI-PYRENEES ACTIVES

**Claudie Bonnet** : Nous avons signé une convention de partenariat avec Midi-Pyrénées Actives qui prévoit un siège pour Midi-Pyrénées Actives dans notre conseil. François Gendron nous a rejoint depuis le début de l'année et c'est à nous de désigner une représentation dans leur CA.

Il est demandé aux membres du Conseil de procéder au vote de la désignation d'un administrateur pour siéger au conseil d'administration de Midi-Pyrénées Actives. Nous en avons discuté ce matin en bureau et Jean-Marie Nègre a proposé sa candidature.

Claudie Bonnet soumet au vote : 0 voix contre – 0 abstention

**La désignation de Jean-Marie Nègre comme administrateur à Midi-Pyrénées Actives est adoptée à l'unanimité**

## PROPOSITION 6 : PROGRAMME DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu mardi 4 juillet 2017 à 9 h, salle municipale de Camboulazet, sur le thème « *Nouvelles formes d'activités et d'emplois : une opportunité pour les territoires ruraux ?* ». Le labo de l'ESS participera à nos travaux pour nous aider à poser les enjeux de ces nouvelles formes d'emploi. En milieu rural, nous pensons que les collectivités peuvent jouer un rôle majeur dans le développement de ces nouvelles activités et pour la sécurisation de ces nouvelles formes d'emploi.

### Info sur les Adhésions :

- le bulletin d'adhésion 2017 avec les nouveaux montants de cotisations adoptés par le dernier conseil d'administration du 21 mars 2017 sera envoyé à l'ensemble des anciens et futurs adhérents.
- Mise à jour 2016 de la carte des adhérents : on a ajouté la Lozère sur notre carte, même si les territoires ne sont pas encore adhérents.

## TÉMOIGNAGE DE GUILLAUME LAFON

**Gérant de l'entreprise « Au fil des saisons », il bénéficie d'un accompagnement à la consolidation de son activité, qui a été agréé par le Conseil d'Administration du 11 janvier 2017**

*Je suis gérant de l'entreprise « Au fil des saisons » à Reyniès. Je me suis installé en 2008 pour exercer une activité d'entretien d'espaces verts et de paysagiste. Après un démarrage laborieux, j'ai rencontré pas mal de difficultés et la question s'est posée en 2012-13, de mettre un terme à mon activité. Heureusement grâce à un bon « bouche à oreille », j'ai pu continuer. Toutefois beaucoup d'outils me manquent pour développer et structurer mon entreprise. En 2016 j'ai rencontré Céline Chabalière, entrepreneuse accompagnée par l'Adefpat avec qui j'ai beaucoup échangé sur les problématiques des micro-entreprises : lancement dans une activité sans appui, sans formation, sans méthode... j'étais simple technicien et non chef d'entreprise. Je n'avais aucune notion des moyens à mettre en œuvre pour gérer une entreprise. Céline Chabalière m'a donné les informations nécessaires pour solliciter un accompagnement Adefpat.*

*J'ai donc contacté la communauté de communes Terroir Grisolles Villebrumier qui m'a accueilli, écouté et orienté. Comme Reyniès n'adhère plus à la communauté de communes c'est la CCI qui a pris le relais et porte mon projet. Je suis depuis le début de l'année un accompagnement Adefpat qui me permet de surmonter mes incompétences et de mieux répondre aux enjeux de mon entreprise sur la gestion financière et l'organisation. J'ai créé également un réseau. Avant je vivotais sur mon entreprise, rémunérant juste mes salariés. Aujourd'hui je suis passé du statut de technicien à celui de chef d'entreprise avec des solutions de développement, j'ai une vision et des objectifs pour mon entreprise.*

**Catherine Maire, CCI :** Les difficultés rencontrées par M. Lafon sont assez représentatives de difficultés des dirigeants de TPE, ce sont à la base de très bons techniciens qui deviennent chefs d'entreprises et employeurs. Il faut aider à passer ce cap. Je peux dire que pour Guillaume Lafon, le pari de la formation est réussi car il a acquis des compétences très importantes pour la pérennisation de son entreprise. L'Adefpat est un bon accompagnateur dans une démarche de progrès.

**Guillaume Lafon :** Je trouve que ce serait intéressant, que 6 mois à 1 an après l'accompagnement, soit mise en place une demi-journée d'évaluation post formation pour voir si les objectifs fixés ont été atteints, faire un récapitulatif des atouts et des faiblesses,...

**Audrey Fenestre** : Nous venons de clore votre accompagnement mais je vous recontacterai par téléphone dans quelques mois pour faire le point.

**Claudie Bonnet** : Vous n'êtes pas le seul à nous demander cette évaluation post-accompagnement. La difficulté est sa mise en place. L'accompagnement prévoit un certain nombre de journées du formateur mais elle ne prévoit pas de journée bilan 1 an après. Il n'est pas possible administrativement de laisser un accompagnement ouvert trop longtemps. Pour l'instant ce sont les conseillers qui s'en occupent.

**Anne Froment** : il y a peut être une solution pour organiser une demi-journée supplémentaire plusieurs mois après. C'est d'arriver à mobiliser sur un même territoire et sur une même problématique plusieurs entreprises,. C'est compliqué mais on l'a enclenché sur Tarn et Dadou sur le thème du marketing. On propose aujourd'hui un dossier pour des ateliers annuels avec les entrepreneurs que nous avons accompagnés depuis 3 ans sur cette thématique. L'idée est de susciter un réseau d'entreprises. Le travail coordonné des territoires, des consulaires et de l'Adefpat est une voie pour consolider une économie de proximité.

**Audrey Fenestre** : L'animation territoriale joue un rôle primordial sur cette mobilisation.

**Claude Lavergne** : nous sommes en cours de recrutement d'un chargé de mission économique dont la principale fonction sera de faire le lien local entre les porteurs de projet, les consulaires et tout le système d'accompagnement sans toutefois se substituer à qui que ce soit. Il s'agit de favoriser les initiatives et rendre accessible les dispositifs d'accompagnements à l'ensemble des acteurs locaux. La communauté de communes fusionnée dispose d'un Espace Rural Emploi Formation (EREF) et d'un service qui accompagne les zones d'activité économique.

## EXAMEN DES DOSSIERS DE STAGE

### 12/17/1253 – VALORISATION TOURISTIQUE DU SITE DE COUESQUES

**Formation accompagnement d'un groupe partenarial pour la définition d'une stratégie touristique**

**Geneviève Gasq-Barès** : Le site se trouve à l'ouest du nord Aveyron dans la vallée de la Truyère qui dispose de barrages EDF. Ce sont trois communes : Campouriez, Saint-Hippolyte et Entraygues-sur-Truyère qui veulent s'associer pour la mise en valeur touristique de ce patrimoine industriel. Des initiatives existent déjà : un espace d'interprétation EDF à Couesques, une partie de la route de l'énergie, Natura 2000. À partir de l'idée de la création d'une passerelle, un groupe constitué d'élus, de prestataires et de l'OT, va travailler pour créer de la synergie entre ces communes et réaliser ainsi un projet de valorisation touristique du site. Ce projet s'inscrit dans le cadre du futur PNR de l'Aubrac qui a été retenu comme Pôle de pleine nature par le Massif Central.

### 12/17/1254 – TRAIT D'UNION

**Formation accompagnement d'un groupe partenarial pour la co-construction d'une stratégie territoriale en faveur de l'emploi**

**Geneviève Gasq-Barès** : Située à Mur de Barrez, l'association Trait d'Union a été créée en 2006 pour porter un chantier d'insertion de restauration du patrimoine et un Point Relais Emploi. Durant les 10 ans de son existence, elle est devenue l'interlocuteur indispensable de la formation et de l'emploi : création en 2010 d'un second chantier d'insertion avec une activité de blanchisserie, montage en 2012 d'une opération GPECT.

Puis les points relais emploi du nord aveyron se sont réunis pour créer ADEL Intérim une entreprise de travail temporaire dans le domaine de l'ESS. Aujourd'hui avec la création de la nouvelle communauté de communes Aubrac et Carladez, Trait d'Union s'interroge sur un nouveau positionnement pour intervenir de façon équitable sur ce territoire élargi et répondre aux besoins de sa population. Comment s'articuler avec les autres PRE ? Comment développer l'activité d'insertion par l'économique ? Elle doit également résoudre un problème de locaux pour ses chantiers d'insertion trop exigus et pas conformes.

**Anne Froment** : Sur ce projet, nous travaillons en partenariat avec le DLA, le DLA intervenant auprès des structures d'insertion et l'Adefpat sur le volet territorial économie emploi. Cette articulation initiée par l'Adefpat donne de la lisibilité au territoire pour sa plus grande satisfaction.

## **12/17/1255 – COMPLEXE MUSICAL À SAINT-HIPPOLYTE** **Formation accompagnement à la définition de projet**

**Geneviève Gasq-Barès** : Deux jeunes accordéonistes passionnés ont l'opportunité d'exercer leur art à Saint Hippolyte, commune de 457 habitants. Ils ont une bonne expérience dans la pratique de leur instrument, ils ont été formés par des professeurs reconnus, ont participé à des concours, reçu des récompenses, donné à leur tour des cours, et des concerts, ... La Mairie de St Hippolyte leur propose un établissement hôtelier pour qu'ils puissent réaliser leur projet de complexe musical. Pour l'instant les contours de ce projet restent flous, il est donc nécessaire pour ce couple de formaliser et de construire un réel projet économique car il y a beaucoup de conditions de faisabilité. Que ce soit les communautés de communes, le Parc ou le PETR, nous travaillons pour que notre territoire soit attractif et si des jeunes dynamiques veulent faire leur vie chez nous, nous mettons tout en oeuvre pour les conforter.

**Jean-Marie Nègre** : souligne qu'il existe depuis une quinzaine d'années à Burlats, près de Castres, un Centre musical "Le moulin de Sittelles". Il peut être intéressant que l'Adefpat les mettent en relation.

## **12/17/1256 – CHAUSSURES DROP AUBRAC (Étape 2)** **Formation accompagnement à la création d'une activité**

**Jacky Brossy** : La chambre de métiers de l'Aveyron a sollicité l'Adefpat pour aider M. Frédéric Salé de Saint Côme d'Olt à créer son entreprise de fabrication de chaussures en cuir. Cette personne a un savoir faire irréprochable. Il a acquis des diplômes sur le plan professionnel et a été longtemps salarié dans une entreprise de fabrication de chaussures orthopédiques. Ne s'entendant pas avec les nouveaux gérants, il a quitté son emploi pour créer sa propre entreprise. La première étape lui a permis de valider la faisabilité de son projet. Il a pu rencontrer des personnes qui vendent de la chaussure haut de gamme qui l'ont amené à revoir son produit. Il utilise les ressources locales qui sont de très bonne qualité. Aujourd'hui, il a besoin de poursuivre ses efforts en matière de gestion financière et commerciale pour lancer son entreprise.

## **12/17/1257 – LES LOCOMOTIVÉS (Étape 2)** **Formation accompagnement à la définition d'une stratégie de développement**

**Cyril Lechapelet** : Notre communauté de communes située au centre de l'Aveyron est très rurale, nous sommes en territoire de montagne. Son périmètre n'a pas évolué et son projet de territoire est original puisque multipolaire. L'association "les locomotivés", créée en 2012 pour répondre à la question comment manger local et de qualité ? arrive aujourd'hui à une étape de son développement. Un premier accompagnement avait permis de bien développer le nombre de paniers, consolider les deux emplois et la communauté de communes les avait soutenus avec une subvention d'aide économique.

Aujourd'hui cette deuxième étape a trois objectifs : repositionner l'activité, élargir la gouvernance (recherche de nouveaux adhérents), sécuriser l'activité commerciale pour pérenniser les emplois et multiplier par 1,3 le chiffre d'affaires. Les Locomotivés aujourd'hui c'est en résumé : 36 producteurs, 2 emplois, 800 consommateurs, 180 paniers de produits locaux hebdomadaires.

**Gilles Bounhol** : la première étape a permis de passer en deux ans d'un chiffre d'affaires de 0 à 350 000 €. Aujourd'hui, ils arrivent à un plafond mais il ne manque pas d'idées pour se développer. Ils bousculent un peu le mode de fonctionnement agricole classique sur le territoire ce qui leur cause certains blocages.

**Anne Froment** : excuse Virginie Pendariès. Elle se demande si notre administrateur Olivier Serieye est informé de ce dossier, surtout s'il y a des blocages avec la chambre d'agriculture. Apparemment il n'apparaît pas dans le GAP. Le point sera fait avec Virginie Pendariès.

**12/17/1234 – QUEL PROJET POUR LE CHÂTEAU DE TAURINES ? (Avenant)**  
**Formation accompagnement d'un groupe partenarial pour la définition d'un projet culturel au service du territoire**

**46/17/1258 – ÉCOLES DE MUSIQUE DES CAUSSES ET VALLÉE DE LA DORDOGNE**  
**Formation accompagnement à la définition d'une stratégie de maintien et de développement d'un service culturel à la population**

**Monique Martignac** : Cauvaldor situé dans le nord du Lot, le long de la vallée de la Dordogne compte 79 communes et 48 000 habitants. Sur ce vaste territoire, nous avons 5 écoles de musique réparties sur 5 pôles de centralité, avec 40 enseignants, 2 secrétaires à temps partiel, 634 élèves. Les élus communautaires et communaux soutiennent ces structures associatives en complémentarité avec le conseil départemental. Au travers de son projet culturel de territoire, outre son soutien financier (248 € par élève) Cauvaldor souhaite aller plus loin en mutualisant et harmonisant les pratiques pour soulager les bénévoles des tâches administratives. Même si chaque entité reste attachée à son autonomie de fonctionnement, il faut que les écoles apprennent à collaborer pour rechercher des pistes de mutualisation, élaborer des projets communs, et se servir des ressources du territoire, notamment de l'accompagnement de l'ADDA, organe départemental, qui assure les interventions pédagogiques et l'animation des réseaux des écoles de musique.

**Claudie Bonnet** : cet accompagnement devrait créer une dynamique, il faudra nous informer des résultats

**46/17/1259 – LES SALAISONS FERMIÈRES (Étape 2)**  
**Formation accompagnement à la définition d'un nouveau projet d'entreprise**

**Monique Martignac** : Cet atelier de découpe est installé dans un atelier relais proche de l'abattoir, accessible par un couloir de liaison. Cet équipement a été construit en 2005 par la communauté de communes du Pays de Saint Céré et mis à disposition de la SARL Salaisons fermières par le biais d'un contrat location vente. Suite au départ annoncé d'un des cinq associés qui assure 40 % de l'activité, les 4 autres associés ont suivi un premier accompagnement de l'Adefpat pour repenser le projet d'entreprise pour les 10 ans à venir avec cette configuration. Lors de la restitution en GAP, le 7 avril dernier, est apparu que le statut actuel de la SARL n'est pas adapté au nouveau mode de gouvernance qu'il faut mettre en place pour accueillir de nouveaux associés et permettre la sortie des anciens. Les 2 journées supplémentaires demandées seront essentiellement consacrées à faire les ajustements administratifs et juridiques nécessaires au bon fonctionnement de l'atelier et anticiper les évolutions à venir.



**Michel Laverdet** : Lors de la première étape, j'étais gérant de cette entreprise. Depuis j'ai cessé mon activité et revendu mes parts au repeneurs de mon exploitation. Au départ, on avait conçu cet atelier en Sarl avec une forme coopérative de fonctionnement. Chaque associé avait une voix et le même capital social. Aujourd'hui il faut faire rentrer de nouveaux associés. La formation a fait apparaître qu'il y a des divergences sur le calcul de la valeur des parts, certains considérant que c'était une opération immobilière alors que pour d'autres c'était une prestation servant leur exploitation. La formation a permis d'envisager une structure juridique qui permettrait de gérer ce point. C'est là dessus que le groupe doit travailler. Je fais confiance aux compétences du formateur Daniel Lasaygues pour les accompagner.

#### **46/17/1260 – DESTINATION VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE**

##### **Formation accompagnement à la définition d'une stratégie de développement de l'offre de services touristiques**

**Gérard Alazard** : En préambule, je voudrais excuser la CCI du Lot qui n'a pas pu se joindre à nous. Je les représente. La communauté de communes de la Vallée du Lot et du vignoble se situe à l'ouest de Cahors, tout au long de la vallée du Lot regroupant 27 communes de part et d'autre de la rivière. C'est un territoire de 15000 habitants. Nous n'avons pas été impactés par les fusions territoriales mais nous sommes dans une dynamique puisque nous avons recruté nous aussi depuis mai un chargé de développement économique. En prenant la compétence tourisme en 2000 nous avons essayé de fédérer nos OTSI au travers d'une association qui, au bout de 2 ou 3 ans, a montré ses limites stratégiques. La communauté de communes a donc repris les choses en main et créé en juin 2016 un EPIC dédié au tourisme. A partir de là nous avons défini les grands axes : la promotion et l'accueil, la valorisation des activités de pleine nature, la mise en valeur de notre patrimoine riche et diversifié. Nous nous sommes rendus compte que nous aurions besoin d'être accompagnés pour aller plus loin et avoir ce schéma de développement touristique sur les 5 années à venir.

**Anne Froment** : La cellule technique régionale qui se réunit avant chaque CA rappelle que le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs va se mettre en place en automne et qu'il est important que la stratégie du territoire s'inscrive et s'articule autour de cette stratégie régionale.

**Gérard Alazard** : confirme que la communauté de communes travaillera en complémentarité avec la stratégie régionale mais aussi avec les communautés de communes avoisinantes qui ont leur propre stratégie mais qui se croisent : Grand Cahors, Quercy Blanc... Nous sommes très liés et menons des approches conjointes dans le cadre du SCOT.

**Anne Froment** : Les deux dossiers suivant sont en Lozère. Il s'agit d'avenant car les objectifs sont les mêmes que les dossiers initiaux agréés par le CA de janvier sur un financement CPE 2016 qui avait une fin de période d'exécution au 30 avril 2017. Nous savons que ces accompagnements très courts, ne suffiraient pas à répondre aux besoins de des porteurs de projets. N'ayant pas de réponse de l'Etat sur un financement 2017, nous avons établi de nouveaux dossiers pour acter la modification du financement. Mais ce sont de fait des avenants pour lesquels nous ne demandons pas de présentation aux élus du territoire.

#### **48/17/1261 – TITANIUM SOUND (Étape 2)**

##### **Formation-accompagnement à la définition d'une stratégie dans le cadre d'une consolidation d'activités**

Il s'agit d'un entrepreneur artiste qui combine plusieurs statuts et plusieurs activités. L'accompagnement a pour objet de lui donner les moyens de consolider son entreprise en définissant des priorités entre toutes ses activités. L'accompagnement doit être prolongé pour atteindre les objectifs.

**48/17/1262 - STRUCTURER ET SÉCURISER UN PROJET DE PLURIACTIVITÉS (Étape 2)**  
**Formation accompagnement à la définition d'une stratégie commerciale**

Il s'agit également d'un porteur de projet pluri-actif mais sur un projet de création qui vise à transformer une passion en activité en combinant un travail partiel salarié. La première étape lui a permis de valider la faisabilité économique d'une des activités. Il doit maintenant travailler sur la mise en marché de son produit.

**81/17/1263 – ÉTABLISSEMENTS RÉGIS BOUSSIÈRE**  
**Formation à la stratégie commerciale**

**Daniel Vidal** : L'entreprise de M. Bouissière se situe à Brassac en plein coeur du massif forestier des monts de Lacaune, en limite de la montagne noire. L'entreprise Bouissière a toujours été dans la transformation et la valorisation du bois avec un passé un peu industriel jusqu'il y a une vingtaine d'années. Elle a été reprise par un groupe canadien et appartient aujourd'hui à Alliance Forêts et Bois. Monsieur Bouissière a fait le choix de repartir dans une dimension plus artisanale puisqu'à l'époque c'était plutôt monoproduit avec de la fabrication de palettes. Aujourd'hui il fait du rabotage, du sciage à façon pour des maçons, des artisans et fabrique des abris pour les chevaux pour les centres équestres et les particuliers. Il perçoit aujourd'hui une diminution de rentabilité et se pose des questions sur son fonctionnement et sa stratégie commerciale. L'accompagnement de l'Adefpat peut l'aider à y voir plus clair car 9 emplois sont concernés dont celui de ses deux fils qui seront amenés à reprendre l'entreprise.

**81/17/1264 – PRODUIT TOURISTIQUE GR HAUTE VALLÉE DU THORÉ**  
**Formation accompagnement d'un groupe pluri-acteurs à la conception d'un produit**

**Philippe Barthès** : Nous restons dans le sud du Tarn, au sein du PNR du Haut Languedoc, aux portes de l'Hérault. La communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré porte un projet de développement touristique depuis quelques années. L'activité textile et de délainage ayant totalement disparue, la communauté de communes essaye de promouvoir son volet touristique et met en place les activités de pleine nature comme la randonnée, le VTT, l'équestre, l'escalade et le canyoning. L'objectif, à travers le GR de Pays, est de fédérer les acteurs locaux pour mieux faire connaître les activités qu'ils développent mais aussi pour valoriser ce GR de Pays par l'offre de produits touristiques. Notre objectif est de garder les touristes plus longtemps sur notre territoire.

**Anne Froment** : C'est une partie du territoire où l'on travaillait très peu, nous sommes ravis que des partenariats se nouent.

**Philippe Barthès** : nous allons nous rapprocher des Hautes Terres d'Oc

**81/17/1265 – ÉTABLI WORKSHOP**  
**Formation au développement commercial de l'activité**

**Séverine Gil** : L'intérêt de ce projet porté par la Chambre de Métiers réside dans son caractère innovant et la motivation du chef d'entreprise. Florent Isman, âgé de 30 ans, est diplômé en ébénisterie et sculpture. Fort de sa première expérience comme chef de chantier dans une entreprise d'événementiels au Canada, il rentre en France et crée sa propre entreprise en 2012. Il propose ses services pour des projets de décoration et d'aménagement de bureau, sans arriver encore à la rentabilité économique.

Depuis quelques mois il a développé une gamme de mobiliers contemporains sur le thème des jeux vidéo (les arts ludiques). Il a réalisé ses premiers prototypes en bois avec l'appui de la chambre de métiers et les a exposés au Salon Toulouse Game Show en novembre 2016. Il a été rappelé au printemps 2017 pour équiper l'espace VIP du salon. Il a refait son site internet pour présenter les deux axes de son entreprise : les prestations de service et la gamme de mobiliers. Il faut l'aider à définir son projet d'entreprise et la stratégie commerciale à mettre en oeuvre. Il souhaite développer son activité de Gaming Design par le biais d'internet.

**Anne Froment** : la cellule technique régionale se demande s'il n'est pas opportun que Madeeli soit associé au groupe d'appui au projet.

**Pascal Bonnin** : Au moment de la composition du groupe d'appui au projet, la question ne s'est pas posée car il n'a pas de besoin en techniques d'innovation. Sa problématique est d'ordre de la rentabilité et du volume d'activité. Par ailleurs, ses thèmes d'innovation relèvent plus du design que de la technologie.

**Philippe Barthès** : Je voudrais souligner que les deux derniers projets qui ajoutent une plus grande valeur ajoutée à l'exploitation forestière, sont les bienvenus. En effet, je fais partie d'un groupe régional, initié par l'interconsulaire Tarn-Hérault, pour essayer de rejoindre l'amont et l'aval de la filière bois. Nous travaillons sur les charnières de deuxième et troisième transformation pour valoriser la chaîne de valeur bois qui on le sait aujourd'hui est en difficulté voire même très déficitaire dans notre région alors qu'elle représente 32 000 emplois et qu'on a le deuxième massif de France en terme de surface d'exploitation.

## **81/17/1266 – LES ATELIERS DU MARKETING**

### **Formation accompagnement à la consolidation des projets commerciaux des entreprises du territoire**

**Jean-Marie Nègre** : Nous sommes sur la communauté d'agglomération *rurale* Gaillac-Graulhet qui est un PETR converti dans le cadre de la loi Notre. Ce territoire regroupe 70 000 habitants, situé entre Albi et Toulouse, avec la même problématique que celle décrite par Claude Lavergne pour la zone entre Montauban et Toulouse. Ces zones là sont aspirées par les villes plus grandes, notamment par la métropole toulousaine qui en retour rejette les habitants à moindre revenu qui s'installent en zone rurale. Ces mécanismes pourraient très vite transformer ces territoires ruraux en zone résidentielle, ce n'est pas le but recherché. Le projet économique de notre territoire est simple : maintenir au maximum l'activité économique en milieu rural et faire en sorte que ce soit une zone d'activité pour les habitants qui y résident. Il faut donc intervenir à plusieurs niveaux : attirer les nouvelles entreprises, accompagner les entreprises existantes. Depuis 2011 Tarn et Dadou a mis en place des sessions d'accompagnements d'entreprises à l'issue desquelles les entrepreneurs ont demandé à disposer d'une demi-journée supplémentaire pour évaluer, approfondir et rencontrer d'autres chefs d'entreprise avec les mêmes problématiques, notamment sur la commercialisation des produits. Le dispositif doit permettre le traitement des problèmes individuels de chaque entreprise mais dans un cadre collectif, dont 2 journées sont prévues par groupe de 6 entreprises.

## **81/17/1267 – PHENIX ADVISE**

### **Formation accompagnement au lancement commercial de l'activité**

**Jean-Louis Marty** : Cédric Grimaud, demandeur d'emploi, est domicilié à Molières. Salarié pendant plusieurs années comme expert en bâtiment dans une compagnie d'assurances, il a fait plusieurs constats : les assurés ont du mal à comprendre leur contrat d'assurance et la majorité des sinistres sont des petits sinistres tout aussi complexes à traiter que les gros. Par ailleurs l'évolution sociétale fait que les actes quotidiens et notamment administratifs d'une vie familiale sont souvent traités en soirée sur l'ordinateur.

De leur côté, les assureurs, dans le cadre d'une directive européenne, devront s'affranchir d'une qualité de service client en adoptant une plus grande transparence envers leurs assurés. Partant de là il a décidé de créer, avec l'aide d'un développeur informatique, une application numérique permettant d'automatiser la déclaration, la gestion et le règlement des petits sinistres (dégât des eaux). Son produit, en cours de labellisation au Pôle de compétitivité Finance Innovation de Paris, sera vendu en marque blanche aux assureurs qu'ils le mettront à la disposition de leur clientèle. Toutefois lors d'un colloque professionnel, la présentation de son application n'a pas convaincu les responsables des groupements d'assurances. Comme la commercialisation de son produit est prévue pour septembre, il souhaite qu'on l'aide à retravailler sa politique commerciale. La CCI soutient ce projet car il s'inscrit dans une démarche d'avenir répondant à de nouveaux comportements d'usages pour les clients.

**Audrey Fenestre** : précise que Cédric Grimeau est l'époux de Julie Grimeau qu'on avait accompagnée dans le cadre de son projet "Village de gîtes à Molières" et qui avait témoigné lors du CA du 4 février 2016 à Bioule.

**81/16/1220 - BEST RH - LES TPE DE TARN & DADOU**  
*Accompagnement expérimental d'entreprises à l'échelle d'une communauté de communes*

**81/16/1221 - BEST RH - HÔTELLERIE DE PLEIN AIR 81**  
*Accompagnement expérimental d'entreprises d'hôtellerie de plein air du Tarn*

**Anne Froment** : Ce sont deux avenants de mise en oeuvre d'actions qu'on avait proposées dans l'appel à projet DIRECCTE 2016 sur la structuration Ressources Humaines dans les petites entreprises. Le budget est alloué. Nous avons vu les limites de s'inscrire dans les appels à projets, le moment où l'on décide de déposer le dossier pour répondre à une dynamique sur le terrain et le moment où l'on obtient l'agrément 6 mois sont passés et la remobilisation des entreprises est à reprendre. Nous avons pris du retard sur le lancement de cette opération.

**Pascal Bonnin** : on accompagne des entreprises qui ont des vrais besoins et on va mobiliser 3 consultants formateurs et plusieurs agents de développement local, de manière séparée dans un premier temps et puis ensemble dans un second temps pour capitaliser sur cette opération et comprendre comment on peut mieux sensibiliser les dirigeants d'entreprises à des questions de ressources humaines qui sont vécues comme un repoussoir et comment est-ce qu'on peut mieux les accompagner sur ces questions là.

**Anne Froment** : on fera effectivement un retour à l'ensemble du conseil d'administration sous forme d'un séminaire parce que c'est un enjeu majeur pour nos territoires .

## DÉLIBÉRATION

**Le Conseil décide l'agrément de 15 dossiers et 1 avenant  
pour un montant total de prestations externes de 74 850 €**

*conformément aux données de leur argumentaire et selon les budgets et plans de financements  
récapitulés dans le tableau de synthèse*

**DIVERS**

***Présentation par Audrey Fenestre d'une journée sur Formation-développement et développement durable qui a eu lieu le 24 mars 2017 réunissant des agents de développement territoriaux et consulaires et des consultants formateurs***

*(cf. en annexe, power point)*

**Claudie Bonnet** remercie Audrey de sa présentation

« Je vous remercie de votre participation et vous donne rendez-vous le 4 juillet 2017 à Camboulazet en Aveyron pour les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire. »

Levée de la séance à 16 h 45

La Présidente,  
Claudie Bonnet.

